

Réf: Dossier 188723

Avis de constitution

SOCIETE « EPC FANNY »

Siège Abidjan, abobo, quartier Anonkoua-kouté, lot
3720, ilot 396, section ht, 13 bp 618 Abidjan 13, Lot
3720, Ilot 396

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21 NOV 2023, et enregistrés au CEPICI le 07 Déc2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EPC FANNY »

Objet : - ENSEIGNEMENT FRANCO-ARABE.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, abobo, quartier Anonkoua-kouté, lot
3720, ilot 396, section ht, 13 bp 618 Abidjan 13, Lot 3720,
Ilot 396

Dirigeant(s) M DIARRASSOUBA SEKOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-07374 du 27/12/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°91217/GTCA/RC/2023 du 27/12/2023

